

L'an deux mille vingt, le douze mars, à 18h, les Membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Trois Forêts, se sont réunis dans la salle de convivialité de Bugnières, sur convocation régulière de Marie-Claude LAVOCAT, Présidente de la CC3F.

❖ **Désignation du secrétaire de séance** : Philippe CORDIER → à l'unanimité 26

Arrivée 2 Conseillers Communautaires

❖ **Approbation compte rendu conseil communautaire 04/02/20** → à l'unanimité 28

❖ **DIA prise(s) par la Présidente** : aucune préemption → à l'unanimité 28

Communes	Adresse du bien	Sect°	N° parcelle	Type	Superficie	Date Décision
ARC-EN-BARROIS	Chapelle Sainte Anne	AD AD AD	11 12 13	non bâti	00ha02a44ca 00ha01a70ca 00ha01a35ca	05/02/2020
ARC-EN-BARROIS	Les Lachères	ZN	15	non bâti	05ha02a20ca	05/02/2020
ARC-EN-BARROIS	VILLAGE	AA	58	non bâti	00ha08a12ca	05/02/2020
ARC-EN-BARROIS	Bruchemin	ZL	1	non bâti	03ha63a60ca	10/02/2020
BRICON	19 rue du Maréchal Leclerc	D	200	bâti	00ha05a96ca	12/02/2020
ORGES	VILLAGE	AH AH AH	246 248 245	bâti	00ha02a20ca 00ha00a61ca 00ha00a94ca	12/02/2020
ORGES	VILLAGE	AH	341	non bâti	00ha00a78ca	12/02/2020
ORGES	10 rue du Pragey	AH	276	bâti	00ha06ca11ca	20/02/2020
ORGES	10 rue Saint-Pierre	AE	13	bâti	00ha05a22ca	20/02/2020
CHATEAUVILLAIN	1 impasse des Frères Mistarlet	AC	545	bâti	00ha07a16ca	24/02/2020
ARC-EN-BARROIS	3 rue Instituteur André	AA	260	bâti	00ha00a54ca	25/02/2020
ARC-EN-BARROIS	1 rue du Docteur Chaufourt	AA	261	bâti	00ha00a91ca	25/02/2020
ARC-EN-BARROIS	rue Instituteur André	AA	39	bâti	00ha03a66ca	25/02/2020
ARC-EN-BARROIS	route de Giey-sur-Aujon	AK	4	bâti	00ha08a53ca	25/02/2020
ARC-EN-BARROIS	rue Abel Poulain	AH AH AH AH	53 54 55 56	bâti	00ha10a73ca 00ha05a89ca 00ha08a17ca 00ha02a73ca	25/02/2020
ARC-EN-BARROIS	4 place Moreau	AA AA	107 342	bâti	00ha01a28ca 00ha00a78ca	26/02/2020
CHATEAUVILLAIN	3 rue de Penthièvre	AC	713	bâti	00ha01a21ca	03/03/2020
ORGES	4 Place du Pont	AH AH AH	243 580 584	bâti	00ha02a08ca 00ha01a75ca 00ha00a14ca	10/03/2020

❖ SPANC

❖ SPANC - Approbation du compte de gestion 2019 → à l'unanimité 28

❖ SPANC - Approbation du compte administratif 2019 → à l'unanimité 27

Dépenses de Fonctionnement = 13 016.51 €

Recettes de Fonctionnement = 16 760 €

↳ SOIT un RÉSULTAT D'EXPLOITATION pour l'exercice 2019 de : 3 743.49 €

❖ SPANC - Affectation du résultat 2019 → à l'unanimité 28

❖ GEMAPI

❖ GEMAPI - Approbation du compte de gestion 2019 → à l'unanimité 28

❖ GEMAPI - Approbation du compte administratif 2019 → à l'unanimité 27

SANS LES R.A.R.

Dépenses de Fonctionnement = 28 870.56 € Recettes de Fonctionnement = 80 155 €

→ Excédent de fonctionnement 2019 : 51 284.44 €

Dépenses d'Investissement = 1 519.64 € Recettes d'Investissement = 24 000.56 €

→ Excédent d'investissement 2019 : 22 480.92 €

↳ SOIT un RÉSULTAT D'EXPLOITATION pour l'exercice 2019 de : 73 765.36 €

AVEC LES R.A.R.

Dépenses de Fonctionnement = 28 870.56 € Recettes de Fonctionnement = 80 155 €

→ Excédent de fonctionnement 2019 : 51 284.44 €

Dépenses d'Investissement = 139 459.64 € Recettes d'Investissement = 24 000.56 €

→ Déficit d'investissement 2019 : - 115 459.08 €

↳ SOIT un RÉSULTAT D'EXPLOITATION pour l'exercice 2019 de : - 64 174.64 €

❖ GEMAPI - Affectation du résultat 2019 → à l'unanimité 28

❖ ZAE

❖ ZAE - Approbation du compte de gestion 2019 → à l'unanimité 28

❖ ZAE - Approbation du compte administratif 2019 → à l'unanimité 27

SANS LES R.A.R.

Dépenses de Fonctionnement = 129 024.70 € Recettes de Fonctionnement = 116 798.27 €

→ Déficit de fonctionnement 2019 : - 12 226.43 €

Dépenses d'Investissement = 81 511.15 € Recettes d'Investissement = 132 464.41 €

→ Excédent d'investissement 2019 : 50 953.26 €

↳ SOIT un RÉSULTAT D'EXPLOITATION pour l'exercice 2019 de : 38 726.83 €

AVEC LES R.A.R.

Dépenses de Fonctionnement = 129 024.70 € Recettes de Fonctionnement = 116 798.27 €

→ Déficit de fonctionnement 2019 : - 12 226.43 €

Dépenses d'Investissement = 938 893.15 € Recettes d'Investissement = 495 752.41 €

→ Déficit d'investissement 2019 : - 443 140.74 €

↳ SOIT un RÉSULTAT D'EXPLOITATION pour l'exercice 2019 de : - 455 367.17 €

❖ ZAE - Affectation du résultat 2019 → à l'unanimité 28

❖ ZAE - Fixation de durées d'amortissement → à l'unanimité 28

Plantations d'arbres et d'arbustes sur le site : 3 ans

Electrification du site : 15 ans

Viabilisation du site : 15 ans

Voirie - Imperméabilisation du site : 15 ans

❖ SOM

❖ **SOM - Approbation du compte de gestion 2019** → à l'unanimité 28

❖ **SOM - Approbation du compte administratif 2019** → à l'unanimité 27

Dépenses de Fonctionnement = 745 287.06 €

Recettes de Fonctionnement = 793 432.13 €

↳ SOIT un RÉSULTAT D'EXPLOITATION pour l'exercice 2019 de : 48 145.07 €

❖ **SOM - Affectation du résultat 2019** → à l'unanimité 28

❖ BUDGET GÉNÉRAL

❖ **CC3F - Approbation du compte de gestion 2019** → à l'unanimité 28

❖ **CC3F - Approbation du compte administratif 2019** → à l'unanimité 27

SANS LES R.A.R.

Dépenses de Fonctionnement = 767 261.43 € Recettes de Fonctionnement = 965 284.00 €

→ Excédent de fonctionnement 2019 : 198 022.57 €

Dépenses d'Investissement = 203 441.49 € Recettes d'Investissement = 449 251.67 €

→ Excédent d'investissement 2019 : 245 810.18 €

↳ SOIT un RÉSULTAT D'EXPLOITATION pour l'exercice 2019 de : 443 832.75 €

AVEC LES R.A.R.

Dépenses de Fonctionnement = 767 261.43 € Recettes de Fonctionnement = 965 284.00 €

→ Excédent de fonctionnement 2019 : 198 022.57 €

Dépenses d'Investissement = 843 930.49 € Recettes d'Investissement = 457 418.67 €

→ Déficit d'investissement 2019 : - 386 511.82 €

↳ SOIT un RÉSULTAT D'EXPLOITATION pour l'exercice 2019 de : - 188 489.25 €

❖ **CC3F - Affectation du résultat 2019** → à l'unanimité 28



❖ **Admission en non valeur** 87.10 € → à l'unanimité 28

Il est proposé au Conseil Communautaire l'admission en non-valeur d'un titre émis sur le budget CC3F (sur l'exercice 2010) dont le détail figure ci-après : Ordures Ménagères

CHATEAUVILLAIN (BDF)	3338190232	R-173-109	2010	87.10 €
----------------------	------------	-----------	------	---------

❖ **Adhésions diverses 2020**

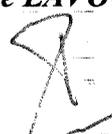
→ Syndicat mixte Pays de Chaumont : 30 828 € → à l'unanimité 28

→ Association des Maires : 541.16 € → pour 27 abstention 1 contre 0

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance, Patrice CLOSS, lève la séance à 19h20 et invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié.

La Présidente,

Mme Marie-Claude LAVOCAT.


COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES 3 FORETS
4 ROUTE DE CHATILLON
52120 CHATEAUVILLAIN